

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy
www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774

haute savoie
le Département


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE



Maison Départementale
des Sports
et de la Vie Associative

coordination
SAVAARA

FORMATION



VALORISER L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES DE SON ASSOCIATION

COMMENT ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DANS SON ASSOCIATION ? QUELS DISPOSITIFS DE VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ?

Livret de contenu (2023-01-V1)

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **Valoriser l'engagement des bénévoles de son association** » qui a pour objectif de permettre aux stagiaires de connaître les dispositifs de valorisation du bénévolat et les utiliser pour favoriser l'engagement dans son association (CPF, CEC, frais, indemnités...).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX



- Identifier les différents droits des bénévoles.
- Développer une stratégie de valorisation du bénévolat dans son association.
- Valoriser le bénévolat dans ses documents comptables.

PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

FORMATEUR : Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Valoriser l'engagement des bénévoles de son association	31 janvier 2023	Visioconférence	14h-16h

CONTENU DE LA FORMATION

VALORISER LES BÉNÉVOLES DE SON ASSOCIATION



Contenu de la formation :

- Les droits des bénévoles : compte engagement citoyen, congés associatifs, chèques repas, dons, remboursement de frais...
- Méthode de mise en œuvre d'une stratégie de valorisation du bénévolat : exemples concrets.
- Calcul de valorisation du temps de bénévolat dans ses documents comptables.

Prérequis :

Pas de prérequis.

Matériel à prévoir en visio-conférence : ordinateur, mobile, caméra, micro, connexion internet.

Délai d'accès :

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs :

- Bénévoles associatifs :
⇒ 20 euros/personne par visioconférence
- Particuliers : 20 euros.
- Salariés et professionnels : 40 euros/heure.

Organisation pédagogique :

Power point, vidéos, étude de cas, outils de gestion, partage d'expériences...

Accompagnement post formation (rdv, mails, téléphone) :
Questions/réponses.